

Claude Leblanc Vice-président Développement du marché Garanties collectives Sun Life du Canada compagnie d'assurance-vie 304-1155, rue Metcalfe Montréal Qc II3B 2V9

Tél: (514) 866-2553 Téléc: (514) 866-2770 claude.leblanc@sunlife.com

Le 28 juin 2006

Monsieur Antoine Ayoub Professeur émérite **Université Laval** Département d'économique, Pavillon J.-A.-DeSève, Québec QC G1K 7P4

Objet: Congrès national 2006 de l'ICRA

Cher Monsieur Ayoub,

Je vous écris aujourd'hui pour vous remercier de votre présence lors du Congrès national 2006 de l'ICRA. Ce fut un plaisir de vous y rencontrer et de vous permettre d'échanger avec notre communauté d'affaires.

Grâce à vous, nous avons réussi à enrichir nos connaissances, d'agrandir notre vision et d'alimenter notre réflexion sur des sujets d'actualités qui touchent notre industrie.

J'anticipe avec plaisir notre prochaine rencontre et j'espère que vous n'hésiterez pas à communiquer avec moi pour toute question touchant l'Institut Canadien de la Retraite et des Avantages sociaux ou notre secteur d'activités.

Veuillez agréer, Monsieur Ayoub, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Claude Leblanc

Président du Congrès national 2006

CL/sm





Mardi 30 mai 2006

Une première journée fort instructive

La deuxième journée du Congrès national 2006 de l'ICRA fut couronnée de succès. L'événement, dont la participation a atteint un niveau historique avec plus de 2000 personnes inscrites, s'est transformé en un lieu stratégique d'échanges et de partage de connaissance pour les congressistes.

Les passions de la mondialisation



Lors de la plénière 1, l'ICRA a eu le bonheur d'accueillir l'ex-Premier ministre de France, Alain Juppé, qui a entretenu son auditoire sur les passions que suscite le phénomène de la mondialisation. M. Juppé, un formidable conférencier, a rapidement offert plusieurs définitions de la mondialisation, provenant de divers horizons. Citant le poète Paul Valéry, il a rappelé que la mondialisation, qui n'est pas

qu'économique, n'est pas un concept nouveau. En 1931, Valéry affirmait que : « Le temps du monde fini est commencé ».

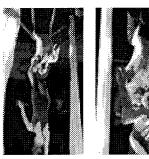
Reprenant une approche du magazine The Economist, M. Juppé insiste sur l'idée d'une planète « liée par un marché unique sur lequel l'information se déplace à la vitesse de la lumière ».

M. Juppé a précisé que les élans de mondialisation dans l'histoire s'accompagnent aussi de replis, dont le protectionnisme en est la plus évidente des manifestations. Il a également reconnu que la mondialisation a ses adeptes et ses détracteurs. Mais que les faits ne semblent donner raison ni aux premiers ni aux seconds.

« La mondialisation est une réalité irréversible de l'histoire, a-t-il dit. Elle n'est ni un complot capitaliste, ni un modèle à suivre. » M. Juppé a aussitôt rappelé que la mondialisation fait tout autant des gagnants que des perdants sur l'échiquier mondial, l'Afrique se situant dans le dernier camp.

Le conférencier vedette a insisté sur le fait qu'il faut humaniser la mondialisation, en misant sur la gouvernance planétaire. Et cette gouvernance doit passer par les instances internationales que sont l'ONU. l'UNESCO ou l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Se disant optimiste. M. Juppé en a appelé à la reconnaissance du rôle des villes, où vit désormais 80% de la population mondiale; de celui des États, le lieu par excellence où s'exprime la démocratie; des solidarités régionales, dont l'Union européenne constitue la plus éclatante manifestation. Et, surtout, il souhaite la création d'une organisation mondiale de protection de l'environnement, dotée de vrais pouvoirs, un peu sur le modèle de l'OMC. Car la mondialisation se manifeste aussi par un risque environnemental qui menace, pour cause d'effet de serre, la survie de notre planète.

Le bulletin d'actualité MERCER est commandité par



Éloize épate la galerie

Lundi soir, les congressistes ont eu droit à une représentation à couper le souffle du cirque Éloize. durant de la soirée régionale offerte lors du dîner.

L'instabilité politique dicte désormais les prix du pétrole



Jouant le chaud et le froid, le professeur Antoine Ayoub, conférencier de la plénière 2, s'est voulu rassurant et inquiétant au sujet de la sécurité des approvisionnements en pétrole. Le professeur à l'Université Laval et vedette internationale des milieux énergétiques s'est livré à une dissection savante et souvent amusante des réalités pétrolières contemporaines.

Sur la question délicate, et chaudement débattue, des réserves pétrolières disponibles, M. Ayoub a offert une précision

fondamentale : il y a une différence entre la disponibilité physique et la disponibilité économique d'une ressources naturelle, dont le pétrole n'échappe pas.

« Il y a une ambiguïté sur cette question », a-t-il affirmé, offrant du même coup une comparaison avec le charbon à la fin de la Deuxième guerre mondiale. Les experts croyaient à l'époque que le monde allait manquer de charbon. Mais le pétrole, moins cher, a supplanté cette forme d'énergie. Le charbon fut alors économiquement épuisé car ses prix, trop élevés, ont précipité le monde vers le pétrole. Or, il existe encore beaucoup de charbon dans le sous-sol planétaire. Par cette analogie, le prof Ayoub affirme que le jour où le prix du baril de pétrole atteindra un niveau jugé insoutenable par les pays importateurs, ceux-ci se tourneront vers des sources d'énergies alternatives. Surtout lorsque la dépendance du secteur du secteur des transports envers le pétrole sera résolue. Ce phénomène, a-t-il rappelé, est déjà en cours : « En 1973, juste avant le premier choc pétrolier. 73% du bilan énergétique mondial dépendait du pétrole. Aujourd'hui, c'est 38%. Dans l'histoire, l'humanité a souvent changé de source d'énergie... »

M. Ayoub a ensuite expliqué ce qui affectait le cours du brut actuel par deux facteurs fondamentaux : la concentration de l'essentiel de la production mondiale de pétrole à bas coût d'extraction au Moyen-Orient Suite à la page suivante...



...Suite de la page suivante

et l'apparition de marchés financiers (le NYMEX et Londres) spécialisés dans le pétrole.

« L'instabilité politique du Moyen-Orient persiste et s'aggrave. Cette situation freine l'investissement dans l'exploration et l'exploitation de nouveaux gisements dans cette partie du monde, a-t-il démontré. D'autre part, la bourse enregistre cette instabilité et transforme ce facteur qualitatif en facteur quantitatif. » En un mot, l'instabilité politique moyenorientale se reflète profondément sur les prix du baril. Surtout depuis la guerre en Irak. La hausse est vertigineuse depuis le regain des tensions dans ce pays, en 2004.

« À 70\$, le baril, ce prix n'a rien à voir avec la réalité, dit-il. La prime d'instabilité politique se situe entre 15 et 20\$ le baril. »

Mais le prix du baril va-t-il augmenter ou diminuer? Le prof Ayoub a servi une réponse nuancée : la demande va continuer à augmenter, mais pas de façon vertigineuse. Et les pays producteurs de pétrole de remplacement à celui provenant de la péninsule arabique ne sont pas encore en mesure de jouer leur rôle.

Ainsi, la croissance économique de la Chine et de l'Inde, même si elle est spectaculaire, pèse encore peu comparativement à l'insatiable économie américaine, qui consomme 25% du pétrole planétaire. D'autre part, le bourbier Irakien n'est pas en voie de se résorber, ce qui empêche l'exploitation des énormes réserves de ce pays. De plus, la situation économique, sociale et juridique de la Russie, qui n'est pas encore stabilisée, n'offre pas des conditions idéales pour exploiter les riches gisements de ce pays.

À ce contexte s'ajoute l'inquiétante question du programme nucléaire iranien. Si le bluff actuel de l'Iran face à la communauté internationale se transforme en conflit armé, cela pourrait se traduire par le blocus militaire du détroit d'Ormuz, par où transite 70% du pétrole extrait au Moyen-Orient. Ce qui se traduirait par une flambée dramatique des prix. Le financier Georges Soros parle même de 280\$ le baril.

M. Ayoub s'est voulu plus modéré à ce chapitre. Mais il a terminé son allocution par cette analyse : « Je n'envisage pas un épuisement physique du pétrole à moyen terme. Le problème ne se situe certes pas du côté d'une pénurie physique de la ressource. L'inflation, qui pointe à l'horizon, et les menaces politiques qui empêcheront les investissements massifs dans les pays producteurs alternatifs de pétrole à bon marché, dicteront l'avenir car ils auront un impact direct sur le prix du baril. »



La journaliste et auteure Irshad Manji

Irshad Manji a livré un vibrant plaidoyer en faveur de réformes de l'Islam en faveur des femmes, basé sur une interprétation progressiste du Coran. Elle a encouragé les congressistes à appuyer sa campagne d'appui au micro-crédit accordé aux femmes des pays musulmans. Selon Mme Maji, appuyer l'entrepreneurship féminin dans le monde musulman contribue à apaiser les tensions

politiques et économiques qui finissent, invariablement, par affecter les économies des pays riches. Comme l'ont incontestablement prouvé les attentats du 11 septembre et l'insurrection irakienne. « Les problèmes qui affectent les pays musulmans sont désormais nos problèmes. »



Les régimes de retraite à prestation déterminée continueront d'en arracher comparativement à ceux à cotisation déterminée

Dans un message à peine voilé, Richard Béliveau, associé chez Morneau Sobeco, a prédit un avenir assez sombre pour les régimes à prestation déterminée, du côté des employeurs privés. Lors du forum 1 portant sur la capitalisation des régimes de retraite. il a brossé un portrait historique et technique complet de ces régimes, illustrant les limites et, surtout, les insuffisances réglementaires encadrant ces régimes.

Dans un contexte de dénatalité et de longévité accrue de la population, couplée à la réalité du nombre de retraité en constante augmentation, les régimes de retraite à prestation déterminée se retrouvent désormais avec plus de retraités que de cotisants. « En 1970, les prestations représentaient une fois la paie des entreprises en moyenne, au Canada, a-t-il

démontré. Aujourd'hui, cette moyenne est passée à trois fois. Et dans certaines entreprises, c'est six. »

D'autre part, à la fin des années 90, 70% des régimes sous juridiction fédérale étaient solvables. Aujourd'hui, 75% sont en déficit de solvabilité. « Cette situation crée une instabilité épouvantable pour les employeurs privés, qui doivent composer avec des augmentations foudroyantes des coûts de main-d'œuvre liés à la recapitalisation des régimes, dit-il. En conséquence, nombre d'employeurs, surtout chez les PME, ont choisi les régimes à cotisation déterminée. Si ce phénomène s'amplifie, à terme, nous aurons deux sortes de citoyens : ceux du domaine public, qui auront des régimes de pension à prestation déterminée, et ceux du privé, qui auront des régimes à cotisation déterminée. »

M. Béliveau a pourtant souligné les qualités des régimes à prestation déterminée : ils représentent une excellente formule de partage du risque et d'accumulation accrue pour financer la retraite, une bonne technique de rétention et d'attraction du talent, et leur impact est décisif sur le développement de notre économie.

Mais les employeurs privés, surtout chez les PME, semblent résolus à adopter la voie des régimes à cotisation déterminée. M. Béliveau a donc lancé un appel en faveur d'une gestion du risque améliorée chez les régimes à prestation déterminée, notamment au chapitre de la divulgation. pour les rendre plus attrayants auprès des administrateurs et employeurs. Il a aussi plaidé en faveur de changements dans les règles comptables, dont les dernières réformes ont accru la volatilité des régimes avec la règle du « mark to market ». Il propose également de régler le problème de « l'asymétrie » : « Mais je reconnais que ce ne sera pas facile. » Et il s'est prononcé en faveur de la création régime multi employeur, universel et volontaire, sur une base nationale. Un tel régime permettrait de tenir compte de la réalité d'une main-d'œuvre qui ne travaille plus 35 ans d'affilée pour le même employeur.

De son côté, Stephen Butterfield, président de la Commission des rapports financiers et des régimes de retraite de l'Institut canadien des actuaires, a expliqué les changements réglementaires envisagés par cet organisme dans un proche avenir.

Ce dernier a insisté sur le rôle véritable des actuaires face aux administrateurs des régimes de retraite : « Nous ne sommes pas là pour vous dire combien il vous faudra injecter dans un régime pour qu'il retrouve sa solvabilité. Nous n'avons pas à établir un niveau de risque acceptable ou établir comment un régime devrait être capitalisé. Notre rôle, capital, se borne à vous indiquer l'importance du risque lié à cette insolvabilité. Et les coûts associés à ce risque. » Textes: Stéphane Desjardins

Photos: Stéphanie Lachance









Dernière édition mai 2006

Une dernière journée captivante

La troisième journée du Congrès national 2006 de l'ICRA fut marquée par des conférences fascinantes. L'événement. dont la participation a atteint un niveau historique avec plus de 1000 personnes inscrites, a suscité les passions et relancé des discussions animées chez les congressistes. Environ 40% d'entre eux provenaient de l'extérieur du Québec et se disaient enchantés de leur séjour dans la Vieille capitale.

Une grande réussite!

Le Congrès national 2006 de l'ICRA est désormais chose du passé : « Il fut une brillante réussite sur tous les plans, affirme Jacques L'Espérance, directeur exécutif par intérim de l'ICRA et principal organisateur de l'événement. Les conférenciers ont livré de brillantes prestations, ils ont tous été présents, la logistique, impressionnante dans un tel événement. a très bien fonctionné et les congressistes ont participé plus que jamais.» M. L'Espérance se réjouit de l'extraordinaire taux de participation. Il tient à remercier toute l'équipe qui a planifié, organisé et tenu le congrès. depuis le président. M. Leblanc, jusqu'aux employés du bureau national de l'ICRA. « J'aimerais remercier tout spécialement Natasha Bourdeau, directrice des communications et du marketing de l'ICRA, et Michel Blanchette. » Il souhaite le plus grand des succès aux organisateurs du prochain congrès de l'ICRA, qui se tiendra l'an prochain à Winnipeg. « Ils peuvent compter sur mon appui, celui du bureau national et celui du conseil d'administration ». a-t-il ajouté.

Un programme exceptionnel

« Je suis très satisfait du menu que nous avons offert aux congressistes. souligne Normand Vachon, vice-président, est du Canada chez Investissements Standard Life et responsable du programme du congrès. Le contenu des conférences était bien adapté au contexte actuel de l'industrie. De plus, des conférenciers de très haut niveau comme Irshad Manji, Alain Juppé, Antoine Ayoub et Yves Michaud, ainsi que le débat entre Buzz Hargrove et Roy Stuart, modéré par Ann Medina, ont permis de brasser la cage dans des sujets qui ont passionné les congressistes. » M. Vachon se réjouit également du succès des activités sociales programmées durant le congrès. « Il n'a pas plu pour le golf et la croisière vers Grosse Île. Et les gens étaient bouche bée devant les prestations du cirque Éloize et d'André-Philippe Gagnon. »

Plusieurs ateliers avaient été présentés deux fois, une dans chaque langue officielle. Le congrès se déroulait dans les deux langues pour tous les forums et les plénières. « Ce fut difficile de doser adéquatement le contenu anglophone et francophone. mais nous avons tout de même eu des commentaires élogieux sur ce plan », ajoute-t-il.

M. Vachon tient aussi à remercier Christiane Bourassa (responsable du volet assurance collective), Susanne Côté (volet investissement) et Jacqueline Desrosiers (volet retraite), ainsi que Claude Leblanc (président du congrès) et Jacques L'Espérance (organisateur en chef).

Le bulletin d'actualité MERCER est commandité par

La Cause Chaouli : un test pour la démocratie



C'est en ces termes que s'est exprimée Marie-Claude Prémont, vice-doyenne aux études supérieures à la faculté de droit de l'Université McGill et spécialiste du droit de la santé, lors de la plénière 3. Après avoir fait la revue des manchettes spectaculaires des journaux canadiens et américains, qui ont souligné la décision de la Cour suprême du Canada, connue sous le nom d'arrêt Chaouli, elle a refusé de parler de révolution politique.

« Cette décision n'a pas ébranlé les fondements du filet de programmes sociaux canadiens en matière de santé, a ajouté Mme Prémont. Mais il est clair qu'il s'agit d'un véritable test pour la démocratie. Car l'arrêt Chaouli modifie les forces établies entre les règles du marché et les services publics offerts en santé. Cet arrêt n'insuffle pas des changements radicaux. Mais ils sont indéniables et se feront progressivement. » Mme Prémont indique que le jugement ne jette pas tout un pan de la législation par terre : il se limite à invalider deux petits articles d'une loi qui en compte plusieurs centaines. « Le jugement invalide l'interdiction, contenue dans la loi. de l'assurance privée. Mais personne n'a démontré devant la cour que le recours à l'assurance privée diminuerait les délais d'attente, arguments reconnus par la Cour suprême. » La professeure a mentionné qu'ailleurs dans le monde, notamment au Royaume-Uni et en Australie, l'assurance privée n'a pas permis de réduire les délais d'attente dans les hôpitaux. « Il y a plusieurs modèles d'assurance santé privée. Dans le cas de l'arrêt Chaouli, il s'agit d'assurance privée duplicative, qui vient s'ajouter à la protection offerte par l'État. La personne paie donc deux fois pour obtenir ce genre de service.»

Le gouvernement québécois, rappelle Mme Prémont, a donc retenu la solution d'une garantie d'accès aux soins dans un délai d'attente raisonnable. Pas question, donc, d'instaurer un régime privé d'assurance santé parallèle au régime public. « Il vaut donc mieux conserver sa carte soleil pour encore de nombreuses années! » a conclu la conférencière.

Renversante prestation d'André-Philippe Gagnon



Mardi soir, les congressistes ont eu droit à un spectacle époustouflant de l'humoriste André-Philippe Gagnon. Ce dernier a imité des dizaines de chanteurs dans une prestation endiablée, inspirée de son spectacle présenté pendant des années à Las Vegas. Il a même imité le professeur et conférencier au congrès, Antoine Ayoub, qui a subjugué l'auditoire pour ses talents de chanteur. Ce dernier interprétait une chanson de Barbra Streisand.